



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### programmes

Question écrite n° 65042

#### Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préoccupations de l'association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG) concernant la place de l'enseignement de l'histoire et de la géographie à l'école. En effet, cette association souligne que ces disciplines indispensables à la formation du citoyen s'amoindrissent en termes d'horaires et de programmes au collège et au lycée. C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions à ce sujet.

#### Texte de la réponse

Aujourd'hui, l'enseignement en France de l'histoire et de la géographie - et cela nous distingue sans doute de nos partenaires européens - est assuré à tous les niveaux de la scolarité. Il a été revalorisé récemment par l'introduction de nouveaux programmes pour l'école primaire (février 2002) et pour les classes préparatoires aux certificats d'aptitude professionnelle (août 2002). Les dernières décisions ont d'autre part confirmé l'évaluation de l'histoire-géographie-éducation civique dans le cadre du diplôme national du brevet. L'enseignement de ces disciplines contribue en effet de manière essentielle à l'acquisition par tous des repères qui permettent de se situer dans le temps et dans l'espace, à la connaissance du legs des générations, à la compréhension des questions que pose aujourd'hui l'évolution de notre société, à une ouverture culturelle, enfin, sur les espaces européens et mondiaux qui sont la réalité d'aujourd'hui. En ce sens, l'enseignement de l'histoire et de la géographie participe pleinement à l'acquisition par tous les élèves de cette culture humaniste et scientifique permettant le libre exercice de la citoyenneté qui est l'un des objectifs qu'assigne à notre système éducatif la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Claude Birraux](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65042

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mai 2005, page 4919

**Réponse publiée le :** 9 août 2005, page 7708